



10 propositions pour réconcilier les jeunes avec le marché du travail

Par Charles de Froment,
expert associé à l'Institut de l'entreprise

Le chômage des jeunes, fléau européen et français : qui oserait remettre en cause une affirmation si évidente ? Pourtant, derrière ce constat alarmiste, se cache une réalité beaucoup plus complexe. En lieu et place d' « une génération perdue », se laisse deviner une jeunesse d'une extraordinaire hétérogénéité, tantôt parfaitement armée pour tirer profit de la nouvelle donne économique, tantôt au contraire marginalisée, et de manière croissante, dans le monde du travail actuel. Menée dans le cadre de l'initiative New Skills at Work lancée par la Fondation J.P. Morgan, sous la direction de l'Institute for Public Policy Research (IPPR- think tank britannique), l'étude de l'Institut de l'entreprise entend en finir avec une vision exclusivement pessimiste de l'emploi des jeunes. Pour Charles de Froment, expert du marché du travail et auteur de la note, cette vision encourage des politiques publiques inefficaces, insuffisamment ciblées, qui stigmatisent plutôt qu'elles n'encouragent la jeunesse. Elle entretient une désespérance de la jeunesse, angoissée pour son avenir et peu disposée à prendre des risques.

L'étude prend le contre-pied de cette approche pour énoncer 10 propositions visant à replacer les jeunes au centre du jeu et à leur redonner les moyens de leur autonomie. Structurées en quatre angles, elles privilégient des changements de paradigme avec un double objectif : s'adresser en priorité aux jeunes en graves difficultés d'accès à l'emploi et renforcer les moyens des jeunes qui s'en sortent le mieux, et qui doivent devenir les moteurs de l'économie de demain.

10 PROPOSITIONS DÉVELOPPÉES DANS L'ÉTUDE

Axe 1 – Des réformes structurelles pour libérer l'emploi

- Rééquilibrer les transferts financiers entre générations pour une solidarité plus juste et plus efficace.

La part relative des pauvres parmi les jeunes n'a cessé d'augmenter, au contraire de la situation des retraités. Le système de protection sociale doit être repensé pour diminuer la pression fiscale sur le travail.

- Assurer une égalité de traitement entre les nouveaux entrants et les insiders sur le marché du travail.

Souvent, l'ajustement de l'emploi dans les entreprises se fait au détriment des salariés détenteurs de contrats flexibles, principalement des jeunes. Il s'agit donc de développer les mécanismes de flexibilité interne et d'harmoniser les statuts sociaux entre salariés en CDI et flexibles.

- **Favoriser l'avènement d'un Etat schumpétérien, au service de la création d'entreprises innovantes.**

Cet Etat doit encourager les mutations de l'économie française vers le développement des secteurs en croissance et permettre aux jeunes de devenir les acteurs de l'économie du numérique.

Axe 2 – Réduire le skills mismatch (inadéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail)

- **Créer de nouveaux parcours de formation pour réconcilier les jeunes diplômés avec les entreprises qui recrutent.**

Il est nécessaire de structurer le sas entre école, université et entreprises, en identifiant les nombreux métiers qui ont des difficultés à recruter et en proposant une forme d'apprentissage « light » ou des modules de formation courts et flexibles.

- **Redonner ses lettres de noblesse au secteur des services « peu qualifiés ».**

Les politiques publiques doivent favoriser le développement des services en les libérant et en encourageant leur professionnalisation. Des réflexions sur « des parcours d'évolution » pourront être menées pour éviter l'enfermement dans des emplois peu qualifiés.

- **Révolutionner les pratiques de recrutement grâce aux outils numériques et dépasser le culte du diplôme.**

De nouvelles méthodes de recrutement, inspirées des technologies du numérique, permettent d'ores et déjà de contourner le filtre réducteur du CV (plates-formes d'e-testing, big data, start-ups spécialisées dans l'intermédiation...).

Axe 3 – De l'éducation à l'emploi : pour des politiques éducatives et d'orientation « capacitanes »

- **Faire de l'orientation scolaire et professionnelle une mission prioritaire de l'école et de l'université.**

Des partenariats pérennes doivent être mis en place entre toutes les parties prenantes de l'insertion. Une information régulière, personnalisée et transparente sur les conséquences des choix d'orientation doit être assurée.

- **Accroître l'autonomie des établissements pour répondre aux besoins d'individualisation des parcours scolaires.**

Nos voisins britanniques n'hésitent pas à confier les clés d'écoles à des groupes de parents d'élèves ou à des associations. En France, où une telle réflexion demeure encore taboue, une solution plus acceptable consisterait à donner davantage de pouvoir aux enseignants et aux chefs d'établissement.

Axe 4 – Sortir du tout étatique : le rôle du secteur privé, des associations et de l'entrepreneuriat social pour bâtir un écosystème favorable aux jeunes

- **L'« union sacrée » en faveur de la jeunesse : pour une co-construction des politiques publiques avec l'ensemble des parties prenantes.**

L'action de l'Etat ne peut être efficace sans associer étroitement les principaux bénéficiaires et parties prenantes.

- **Généraliser la culture de l'expérimentation et de l'évaluation.**

La culture de l'évaluation, introduite tardivement en France, doit continuer à être encouragée, notamment grâce à l'introduction de mesures d'impact social aux côtés d'études plus économétriques. Il deviendrait alors possible d'imaginer d'autres types de politiques, reposant sur des mécanismes financiers inspirés du monde des entreprises et de la finance, comme les *Social Impact Bonds*.

